

Bulletin Municipal

Mars  
2019

Roche  
Infos



## MOT DU MAIRE



*Chers Rochoises et Rochois,*

Comme chaque année à cette même période, une équipe d'élus, accompagnée du service administratif, prépare le budget de fonctionnement et d'investissement. Il a été présenté à l'équipe municipale lors d'une réunion d'orientation qui a eu lieu le 25 février dernier. A l'issue de ce débat, les grandes lignes d'investissement ont été inscrites dans une vision toujours cohérente avec le développement de notre commune. Ce budget sera mis à l'approbation de l'équipe municipale le 11 mars prochain.

C'est dans une période pleine d'interrogations que nous avons organisé une réunion de consultation avec la population Rochoise le 8 février dernier.

Ce temps d'échange s'est voulu courtois et respectueux comme cela avait été souhaité. Les questions soulevées lors de cette soirée ont été transmises aux Services de l'Etat pour analyse en vue d'une grande orientation nationale prévue à partir du 15 mars. Souhaitons que des solutions soient trouvées rapidement et que notre pays retrouve son calme et son rythme de croissance.

Le 26 mai 2019 auront lieu les élections européennes. Elles se dérouleront sur un seul tour ; vous serez appelés à choisir 79 représentant nationaux sur les 705 sièges à pourvoir. Cette élection n'est pas symbolique, l'avenir de notre pays en dépend : Exprimez-vous !

Pour rester dans un contexte plus local, les beaux jours arrivent et la vie en extérieur va reprendre. N'oubliez pas la présence de vos voisins et leur tranquillité. Merci pour eux.

*Le Maire,  
Jacques KRIEGER*

## DATES A RETENIR

- Lundi 11 mars : **Conseil Municipal**, à la Mairie à 19h
- Samedi 16 mars : **Marché des producteurs**, Place Fertet de 9h à 12h
- Vendredi 22 mars : **Ludothèque**, salle Lumière de 9h à 12h

# COMITÉ DES FÊTES

Vous êtes cordialement invités à :



**L'Assemblée Générale** du Comité des Fêtes  
le dimanche 10 mars 2019 à 11h  
salle Jouffroy d'Abbans

*Ordre du jour* : rapports moral et financier 2018, programme 2019, élection ou ré-élection des membres, questions diverses... Peut-être pour vous l'occasion de nous rejoindre !

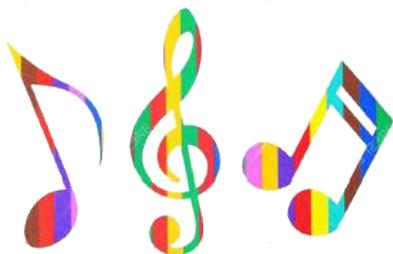
Site :

Pour consulter les actions passées et futures du Comité des Fêtes de Roche, vous pouvez consulter le site à l'adresse suivante :

**<https://comites-des-fetes-77.websself.net/>**



Fête de la musique :



Nous recherchons des artistes pour la fête de la musique qui aura lieu le 22 juin 2019.

Vous êtes musicien, chanteur... ? Parmi vos connaissances, il y a des groupes que cela pourrait intéresser ?

*Contact :*

- par mail sur [comitedesfetesrlb@orange.fr](mailto:comitedesfetesrlb@orange.fr)
- en laissant vos coordonnées dans la boîte aux lettres du Comité des Fêtes à la mairie

A venir :

Samedi 27 avril - Chasse à l'oeuf



# LES RESTOS DU COEUR

## Les chiffres du Doubs : campagne 2017/2018

Les Restos font le triste constat qu'il est toujours et encore nécessaire d'être présents pour maintenir l'accueil et l'accompagnement des plus démunis. Nous sommes là pour :

- accueillir d'une manière inconditionnelle toute personne qui pousse notre porte ;
- offrir des repas en recherchant en permanence l'équilibre alimentaire et la qualité des produits proposés ;
- développer les activités d'aide à la personne dans tous les centres et ainsi renforcer le lien social ;
- pérenniser les actions d'aide à l'insertion.

Respect et dignité sont partagés entre bénévoles et personnes accueillies, et reflètent notre action au quotidien.

### **Aide alimentaire**

- été 2017 : 628 227 repas distribués ;
- hiver 2017/2018 : 504 687 repas distribués ;
- soit un total de 1 132 914 repas pour les deux campagnes.

### **Aide à la personne**

Nos actions, nombre de bénéficiaires :

- 40 pour le microcrédit ;
- 84 accompagnés dans leur recherche d'emploi ;
- 120 dans les ateliers de français ;
- 350 accueillis dans les espaces livres ;
- 2 100 ateliers coiffure ;
- plus de 30 dans les ateliers cuisine ;
- 1 100 places de cinéma offertes ;
- 400 sorties culturelles.

Et aussi :

- 6 centres : aide au logement ;
- 4 centres : accès à la santé ;
- 5 centres : cours d'informatique ;
- accès au droit et à la justice ;
- ateliers enfants.

### **Bilan d'activités - Doubs**

Campagne d'hiver :

- 7 398 personnes adultes inscrites ;
- 228 bébés ;
- 767 bénévoles ;

Campagne d'été :

- 6 441 personnes adultes inscrites ;
- 187 bébés ;
- 540 bénévoles.



## Soutenez les Restos du Doubs !

- en donnant de votre temps
- en effectuant un don

Chaque don ouvre droit à une réduction d'impôts de 75% (jusqu'à 531€ et 66% au-delà).

**"On compte sur vous"**

### Contact :

Restaurants du Coeur du Doubs  
Chemin des trois Croix  
25480 Miserey-Salines  
Tél : 03.81.41.92.11  
Mail : [ad25.siege@restosducoeur.org](mailto:ad25.siege@restosducoeur.org)



## OPÉRATION BRIOCHES 2019

Opération  
Brioches



L'ADAPEI du Doubs a décidé, pour sa distribution de brioches 2019, de revenir à la période qui prévalait jusqu'en 2012, c'est-à-dire au printemps.

Cette année, les brioches vous seront offertes du **mardi 2 au dimanche 7 avril** par les conseillers municipaux et des bénévoles du CCAS.

Nous rappelons que cet organisme est une association à but non lucratif qui oeuvre en faveur des droits des personnes souffrant de handicap mental et de

leurs familles.

### Les objectifs :

- apporter une aide concrète aux personnes souffrant de déficience intellectuelle ;
- favoriser leurs possibilités d'insertion sociale et professionnelle ;
- soutenir les personnes handicapées et leurs familles ; l'association aide et accompagne sans limite de durée les personnes en situation de handicap, notamment les établissements spécialisés où elles sont suivies.



**En 2018, la collecte réalisée à Roche a rapporté la somme de 2974€. Un montant de générosité à battre en 2019 !**

# UFCV : TEMP'ADO, LA JEUNESSE EN ACTION

## Du 15 au 18 avril : séjour à Strasbourg

Voici l'opportunité de créer ton propre séjour : c'est au sein des Perm'Ados que nous choisirons notre lieu de vacances : c'est l'occasion pour toi de te rendre acteur de tes loisirs !!!

Tarif : 3 journées Accueil de Loisirs avec repas + 50 €



## Du 23 au 25 avril : édition Top Chef 2019

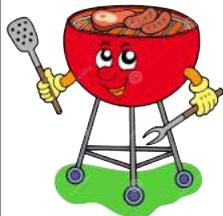
Joue-la comme Top Chef et participe à notre grande compétition culinaire et viens exprimer tous tes talents !!!

Tarif : 3 journées Accueil de Loisirs avec repas + 15 €

## Mercredi 22 mai : Laser Game

C'est à l'assaut du Laser Game que nous verrons qui sont les plus braves d'entre nous : un défi de taille !!!

Tarif : 1 journée Accueil de Loisirs + 5 €



## Samedi 15 juin : Soirée barbecue

Et si on s'organisait une soirée entre nous : pour ça, rien de mieux qu'un barbecue entre amis !!!

Tarif : 1/2 journée Accueil de Loisirs avec repas

## Du 8 au 12 juillet : cocktail sport et détente à Vouglans

Quoi de mieux, à cette période, que de s'offrir 5 jours au soleil avec activités nautiques, feux de camp ...

Tarif : 5 journées Accueil de Loisirs avec repas + 60 €



## Mercredi 28 août : journée Europa Park

Pour finir l'été, nous te proposons une journée riche en émotions grâce aux manèges d'Europa Park !!!

Tarif : 1 journée Accueil de Loisirs + 20 €

# LES ÉLECTIONS : CE QUI CHANGE

Depuis le 1er janvier 2019, les règles d'inscription sur les listes électorales ont changé. Dorénavant, vous pouvez vous inscrire sur les listes de votre commune à tout moment de l'année ; plus besoin d'attendre le 31 décembre pour que votre demande soit validée.

**Pour l'élection des représentants de la France au Parlement européen qui aura lieu le 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le 31 mars 2019.**

Pour vous inscrire, plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- personnellement, en vous rendant en Mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile ;
- par internet, en utilisant le téléservice proposé par [service-public.fr](http://service-public.fr)

Qui peut être électeur ?

Deux conditions cumulatives doivent être remplies pour demander une inscription sur les listes électorales :

- avoir le droit de vote : ce qui implique de posséder la nationalité française, d'être majeur et de jouir de ses droits civiques et politiques ;
- avoir une attache avec la commune au titre de son domicile principal, de sa qualité de contribuable ou de sa qualité de gérant de société.



Où vous inscrire ?

- soit à la mairie de son domicile ;
- soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti à résidence obligatoire en tant que fonctionnaire public ;
- soit à la mairie de la commune où l'on est assujetti aux impôts locaux depuis au moins 2 ans ;
- soit à la mairie de la commune où l'on a la qualité de gérant ou d'associé majoritaire ou unique de société depuis au moins 2 ans.

*Les électeurs peuvent s'inscrire à la mairie dès leur arrivée dans une commune.*



*Les jeunes majeurs de moins de 26 ans ont la possibilité de s'inscrire sur la liste électorale de la commune où leurs parents ont leur domicile principal, quand bien même ils ne résident pas dans la même commune (par exemple pour leurs études).*

# LE GRAND DÉBAT A ROCHE



Une trentaine de personnes se sont réunies à la salle Jouffroy d'Abbans le vendredi 8 février pour participer au grand débat organisé par la municipalité.

Tous les sujets abordés ont donné lieu à l'exposé de points de vue, à des échanges, à des propositions selon les thèmes proposés par le gouvernement.

## 1. Fiscalité et dépenses publiques :

la pression fiscale (250 impôts et taxes) a été souvent évoquée et dénoncée avec les propositions de rétablir l'ISF, d'exonérer de la TVA (50% des recettes fiscales) les produits de première nécessité, l'indexation des retraites sur le coût de la vie, suppression de l'augmentation de 1,7% de la CSG sur les pensions, une meilleure rétribution des agriculteurs au détriment de la grande distribution. La dette globale de la Nation : celle de l'Etat cumulée à celle des collectivités territoriales (où la dotation de l'Etat diminue d'année en année) et à celle de la Sécurité sociale atteint 2 400 milliards d'euros.

Evasion et fraude fiscales (100 milliards d'€), niches fiscales (également 100 milliards d'€) permettent aux plus riches d'optimiser leurs biens. Tandis que la diminution des APL fragilise ceux qui en sont bénéficiaires. Tout le monde devrait payer l'impôt sur les revenus de façon proportionnelle et il faudrait supprimer "l'optimisation fiscale".

**2. Transition écologique :** problème du recyclage des panneaux photovoltaïques en fin de vie et des pales des éoliennes, centrales nucléaires dont les années d'exploitation ont été largement dépassées ; l'éco-bilan des voitures électriques est négatif parce que la production de l'électricité est polluante ; tous les systèmes informatiques utilisent du lithium dont l'exploitation anarchique et excessive présente un éco-bilan négatif ; développement du ferroutage ; des produits alimentaires viennent du bout du monde et certains produits industriels fabriqués en France sont transformés également très loin avant de revenir en France. Lutte contre le gaspillage des médicaments (ordonnances en non-adéquation avec les conditionnements). Le problème du glyphosate et des produits phytosanitaires a été évoqué. La croissance infinie est une utopie.

**3. Démocratie et citoyenneté :** la sociologie des députés n'est pas la représentation du corps électoral, les professions libérales et les cadres supérieurs étant sur-représentés (76% des députés) ; 830 lobbyistes (ou "représentant d'intérêts") sont accrédités auprès de l'Assemblée ; pour un bon fonctionnement démocratique des institutions, ne faudrait-il pas dissocier l'élection présidentielle des élections législatives ? Une dose de proportionnelle pour les élections législatives est souhaitée pour représenter les minorités et les différentes composantes du corps électoral. Il est demandé que le vote blanc soit comptabilisé comme bulletin exprimé, même s'il est nécessaire de modifier la Constitution en ce sens. La moralisation de la vie publique et de ceux qui l'assument devrait conduire à l'inéligibilité de ceux qui se sont rendus coupables de délits ou d'infractions. Le Référendum d'Initiative Citoyenne (RIC) a également été demandé pour figurer dans la Constitution.



**4. Organisation de l'Etat et des services publics** : le Sénat est-il vraiment nécessaire compte-tenu du fait que c'est l'Assemblée qui, en matière de lois, a le dernier mot et pourquoi des "grands électeurs" ? Ne faudrait-il pas re-développer certains trajets ferroviaires secondaires, même s'ils ne sont pas rentables au titre de services publics car trop souvent la notion de rentabilité prédomine sur celle de "service public" ?

D'autres sujets ont également été évoqués ou débattus qui n'entraient pas dans les thèmes cités ci-dessus : le manque de grands projets (sur 15 ou 20 ans) de la part des gouvernants qui échapperaient à l'alternance des orientations politiques des gouvernements et seraient exécutés quoi qu'il en soit ; le montant des plus petites retraites ou pensions devrait être au moins équivalent à l'aide nécessaire apportée aux migrants pour leur installation.

La soirée s'est déroulée dans un esprit de courtoisie et de respect pour les opinions des uns et des autres.

## SNCF : TRAVAUX

Le tunnel ferroviaire de Chalezeule, long de 1 100 mètres, comporte deux voies et a été mis en service en 1858.

Du **18 février au 8 novembre 2019**, ce tunnel sera conforté, sur une longueur totale cumulée de 400 mètres, par chemisage complet de la voûte en béton projeté armé à l'aide d'un train-travaux spécifique et le mur sera conforté sur une surface de 270 m<sup>2</sup>. Des travaux de mise aux normes de l'éclairage et de remplacement des équipements électriques existants seront également réalisés.

**Une base de vie sera située en gare de Roche-lez-Beaupré et une base travaux se situera en tête du tunnel, côté Belfort.**



Les travaux seront réalisés de nuit en semaine, de 21h30 à 6h. Comme pour tout chantier de cette ampleur, ces travaux s'accompagneront de nuisances sonores perceptibles au niveau des zones de travaux. SNCF Réseau mettra tout en oeuvre afin de limiter ces nuisances au maximum.

# POUR VOS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

**Le timbre fiscal électronique est désormais disponible pour toutes vos démarches : passeport, renouvellement pour perte ou vol de carte nationale d'identité ou de permis de conduire, permis bateau, délivrance d'un titre de séjour, attestation d'accueil, visa long séjour valant titre de séjour et naturalisation.**



Depuis un smartphone, une tablette ou un ordinateur, achetez sur <https://timbres.impots.gouv.fr> votre timbre fiscal électronique en quelques clics et sans avoir à vous déplacer.

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevrez immédiatement, selon votre choix, votre timbre électronique, par courriel ou par SMS.

Vous pouvez également acheter un timbre fiscal électronique auprès du réseau des buralistes agréés.

Vous avez acheté un timbre électronique (via internet ou chez un buraliste) et vous n'en avez plus l'utilité ? Pendant un an à compter de la date d'achat, vous pouvez en demander le remboursement sur le site [timbres.impots.gouv.fr](https://timbres.impots.gouv.fr) dans la rubrique «Demander le remboursement d'un timbre électronique».

Si le timbre a été acheté sur internet, votre compte bancaire sera crédité sous quelques jours ; s'il a été acheté chez un buraliste agréé, vous devrez remplir le formulaire en ligne et votre demande sera automatiquement transmise au service compétent qui examinera le dossier.

## **Bon à savoir :**

Pour plus d'informations concernant la formalité qui vous intéresse, consultez le site : [service-public.fr](https://service-public.fr).

Pour effectuer, le plus facilement possible, vos démarches en ligne relatives à une demande de passeport ou le renouvellement pour perte ou vol de permis de conduire et de carte nationale d'identité, allez sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr) et connectez-vous simplement avec France-Connect !



**Service-Public.fr**  
Le site officiel de l'administration française

## **Recommandations :**

Pour votre sécurité, ne répondez jamais à un mail vous demandant votre numéro de carte bancaire.

## CULTE : PAROISSE DE BEAUPRÉ



Samedi 2 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 3 mars : à 10h30, messe à Chalezeule

Mardi 5 mars : à 10h45, temps de prière à Roche

Mercredi 6 mars : à 18h, cérémonie des Cendres à Thise

Dimanche 10 mars : à 10h30, messe à Thise

Dimanche 17 mars : à 10h30, messe à Vaire

Samedi 23 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 24 mars : à 10h30, messe à Chalèze

Samedi 30 mars : à 18h, messe à Thise

Dimanche 31 mars : à 10h30, messe à Chalezeule

## ÉTAT CIVIL

### Décès

Jeanne TISSOT le 26 janvier 2019 à 100 ans

*Nos pensées accompagnent sa famille.*



### PACS

Justine AUBRY et Thomas PINABEL  
le 8 février 2019

*Tous nos vœux de bonheur !*



## LA RENAISSANCE



### Bourse puériculture jouets et vêtements enfants

**Dimanche 17 mars**

**de 8h à 13h**

**Salle Lumière**

*10€ la table de 1m80*

Organisée par la Renaissance - Informations et inscriptions :

- Tel : 06.08.37.32.80

- Mail : marieke\_moisso@hotmail.com

# ALLIANCE JUDO BESANCON EST

Le jeudi 24 janvier 2019, l'AJBE participait à sa première journée Judo JEPSH à Besançon (Judo et Personne en Situation de Handicap) organisée par Sésame Autisme. A travers cette journée qui aura rassemblé plus de 130 personnes, la FFJ donnait moyen aux personnes en situation de handicap de s'affronter et de participer à des ateliers de motricité et de technique.



C'est Stéphane, notre adhérent de l'ITEP, qui est allé fièrement porter son sourire et les couleurs de l'AJBE lors de ce rassemblement avec son professeur, Robin. Ce dernier aura par ailleurs eu l'occasion d'animer quelques ateliers portant sur les « Ukémis » : les chutes.

Bilan de la journée ? Un adhérent heureux et médaillé et 130 personnes qui prouvent que le judo est ouvert à tous.

En ce qui concerne ses jeunes catégories de combattants, l'association n'est pas en reste. Courant janvier elle a vu un de ces adhérents, Maxence MANET-DEMOUGEOT, finir à la 3e place des Championnats du Doubs dans la catégorie des moins de 66kg. Ce qui lui permet de décrocher une qualification pour les Championnats de Franche-Comté.

Enfin, début février ce sont les jeunes pousses du club qui se sont illustrées lors du tournoi de Valentigney. Chez les Mini-Poussins, Arthur MILANI se classe 1er et Matteo GNECCHI 2nd. Tandis que chez les Poussins, Ali OUCHACHE et Lillo PELLEGRINI terminent tous deux sur la plus haute marche du podium.

Pas moins d'une cinquantaine d'équipes s'étaient donné rendez-vous sur les tatamis ce jour là et l'AJBE portée par ses compétiteurs se hisse à la 15e place. Des résultats au beau fixe accompagnés par toujours autant de bonne humeur et d'envie.



## Assemblée Générale du Loisirs Club Rochois

Le 25 janvier dernier, plus de 150 personnes ont participé, en présence du Maire de Roche-lez-Beaupré et de la Présidente de la Fédération des Associations de Retraités du Doubs, à l'Assemblée Générale du Loisirs Club Rochois.

Avant la présentation de la situation financière et du bilan des activités de l'année 2018 par les responsables des différentes sections, le Président a exprimé sa satisfaction en constatant que le nombre des adhérents au 31 décembre 2018 était équivalent à celui du 31 Décembre 2017.

Jean-Pierre Contal a ensuite rappelé toutes les activités traditionnelles du Club, qu'elles soient hebdomadaires ou ponctuelles telles que les voyages, les nombreux repas organisés auxquels les adhérents participent en grand nombre.

Avant de clore la réunion, les adhérents ont procédé à la réélection au Conseil d'Administration de 3 membres dont le mandat était arrivé à expiration.

Selon une tradition bien établie, l'après-midi s'est terminé par la dégustation de la Galette des Rois.

A la suite de cette Assemblée Générale, le Conseil d'Administration s'est réuni le 4 février pour décider de la composition du nouveau bureau. Ont ainsi été élus ou réélus :

Président :	Jean-Pierre CONTAL
Vice Président :	André DA RIVA
Trésorier :	Yves MAISIER
Trésorière adjointe :	Denise PAQUIEZ
Secrétaire :	Madeleine ROUSSEAU



Autres membres du C.A :  
Jean-Claude BOUGUET  
Dominique CONTAL  
Renée DELIGNY  
Christiane KREA  
André ROY

# ROCHE CANOE KAYAK

## Rejoignez le RCK !

Vous êtes sportif, aimez la nature et l'eau ne vous fait pas peur...**venez essayer le canoë kayak !**

Le club de Roche-lez-Beaupré vous permet de découvrir l'activité dès l'âge de 12 ans.



Nous pratiquons le kayak en eaux vives tout au long de l'année avec un esprit baroudeur.

Séances le samedi après-midi, renseignements au 06.32.99.12.34.



### Contact :

Roche Canoë Kayak  
19 Rue du Repos  
25220 Roche-lez-Beaupré  
roche.canoekayak@gmail.com

## ELITE KARATÉ ROCHOIS

Le dimanche 13 janvier s'est déroulé à Besançon " Le Championnat du Doubs Combats ".

### Or :

AKAMBO YANDZA Hugo (pupille) - BADSTUBER Noémie (pupille)

### Argent :

MUNIER Yanis (pupille) - QASTAOUI Younes (junior)

### Bronze :

CHAMEROY Evan (minime) - DELSART Jina (minime) - OUCHACHE Ali (pupille)

### 5ème place :

CHAMEROY Timéo (pupille)



Tous nos compétiteurs se sont qualifiés pour le championnat de Franche-Comté. Félicitations !

Durant le mois de mars 2019, vous pourrez admirer les lundis et mercredis la **collection d'objets indiens** prêtée par Sylvie Aymonier. Passionnée, **Sylvie s'exprime** : "*Depuis toujours les indiens ont eu pour moi une image singulière, image qui s'est confortée avec la parution en librairie dans les années 1990 d'une littérature écrite par des autochtones. Le respect de la nature et de tout ce qui la compose est leur maître-mot. Chaque objet de ma collection, que ce soit un calumet, un capteur de rêve, un tambour ou la moindre plume arrangée, a été fabriqué avec cette intention particulière et respectueuse. C'est ce qui me plaît dans leur culture : le respect.*"



**Atelier Ecriture Adultes** : Jeudi 7 mars 2019 de 17h à 19h.

**Le Mardi des Mots** : Mardis 12 et 26 mars 2019 de 16h30 à 18h.

**Club-Lecture** : Jeudi 14 mars 2019 de 17h à 18h30.

**Apéritif thématique** : Jeudi 21 mars 2019 à 18h. Pour compléter l'exposition et à l'aide d'un diaporama, **Philippe Rouinssard** présentera "**L'Histoire de l'Amérique indienne**" : Le mode de vie des premières nations amérindiennes sur le territoire des actuels Etats-Unis, leurs relations souvent tragiques avec les colons européens, puis avec les Américains.

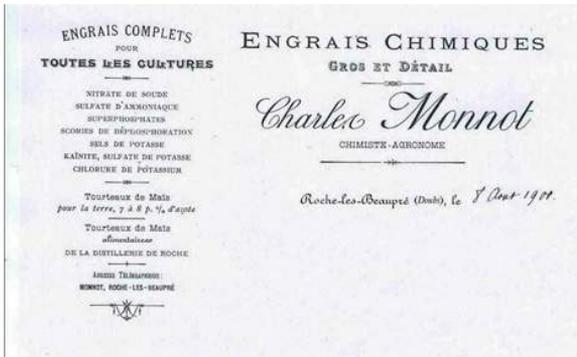


Retrouvez les résumés et les galeries de photos des expositions et des animations sur le blog [bibliothequeroche.overblog.com](http://bibliothequeroche.overblog.com).

## Les entreprises rochoises d'autrefois (suite)

Par Philippe Coutin

### Les engrais Monnot



Charles Monnot père arrive à Roche en 1878 pour valoriser les sous-produits de la distillation des betteraves et en faire des engrais. En 1896, il crée les engrais Monnot

A son décès en 1904, l'affaire est continuée par sa veuve puis, en 1926, par ses fils Charles et Lucien, sous la raison sociale "Engrais Monnot frères"



Charles Monnot dans son stand lors d'un salon agricole à la fin des années 1920.

*A suivre ...*

Directeur de la publication : Jacques KRIEGER  
Conception et rédaction : Jacqueline COUTIN, Philippe COUTIN,  
Martine HATT, Pauline LIGIER, Philippe VALLET  
Impression ESTIMPRIM - Besançon  
mairie@roche-lez-beaupre.fr